

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 020/2021

A

La Société STEFA Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché n°45/CGA/DG-DR/CPM/2020, conclu avec CONGO AIRWAYS, pour un montant total hors taxe de dollars américains septante-un mille trois cent vingt-huit, vingt-cinq centimes (USD 71.328,25) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 25/02/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général